



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Tout dossier d'inscription doit être complet pour être accepté

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :	Prénom :
Nom de jeune fille :	
Date de naissance :	Sexe : Femme / Homme
Nationalité :	Ville de naissance :
Adresse :	Code postal :
Ville :	Adresse mail :
Téléphone :	Numéro de licence :
Profession / Profession des parents :	Ancien club :

Allergies alimentaires ou autres : Oui / Non

Comment avez-vous connu le tir à l'arc ?

Souhaitez-vous pratiquer en ☐ **Loisir** ou en ☐ **Compétition** ?

- | | |
|---|--|
| ☐ Première licence | ☐ Renouvellement de licence |
| ☐ Cotisation club pour un archer licencié ailleurs | ☐ Transfert de licence |

DOCUMENTS À FOURNIR

MAJEURS :

☐ **Certificat médical du :**

- > Pour une première licence, le certificat médical est obligatoire et daté de moins de 1 an.
- > Pour un renouvellement de licence, il n'est pas nécessaire de présenter un nouveau certificat médical pour les saison N+1 et N+2 après le premier certificat, sauf si il a été répondu 'Oui' à au moins une question du QS-Sport.

☐ Je certifie avoir répondu non à toutes les questions du QS-Sport (CERFA N°15699*01).

MINEURS :

☐ **Je certifie avoir répondu non à toutes les questions du QS-Sport.**

Sinon, certificat médical du :

☐ **Autorisation parentale**

Les jeunes mineurs doivent être accompagnés sur le lieu de l'entraînement. La responsabilité du club sera uniquement engagée sur le lieu de l'entraînement et en présence d'un entraîneur.

MAJEURS ET MINEURS :

- ☐ **Atteste avoir lu les statuts et le règlement intérieur.**
- ☐ **Droit à l'image :** autorisation de prise de photo et vidéo pour la communication du club.
Si opposition, faire un courrier au président.
- ☐ **Protection des données personnelles** (lu et signé).

Signature :

ORGANISATION DE LA RENTRÉE

Les entraînements encadrés sont proposés uniquement en période scolaire et ils **débuteront le mercredi 10 septembre. La rentrée se fera au terrain extérieur de tir à l'arc au Stade St. Caprais** (88, avenue de Bayonne).

Le nombre d'archers par entraînement encadré est limité et **tous les archers devront s'inscrire sur le site internet du club**, au moins 24h avant l'entraînement.

Pour accéder au planning en ligne, chaque archer doit créer un compte sur le site internet (un tuto est disponible en ligne). Un archer n'étant pas inscrit au préalable ne sera pas accepté sur le pas de tir.

Le planning est susceptible d'être modifié au cours de l'année.

TARIFS

LICENCE

- ☐ **Jeunes** (moins de 21 ans) : 170€
- ☐ **Adulte s'entraînant à L'Union :**
Compétition : 190€ / Loisir : 160€
- ☐ **Adulte ne s'entraînant pas à L'Union :**
Compétition : 120€ / Loisir : 100€
- ☐ **Licencié FFTA d'un autre club s'entraînant à L'Union :** 100€
- ☐ **Licence découverte** (à compter du 1er mars) :
Jeunes : 80€ / Adultes : 100€
- ☐ **Avantage famille** sur chaque licence supplémentaire (-10%)
- ☐ **Sport santé sur ordonnance** (ATP): 10€

MATÉRIEL

- ☐ **Location de matériel d'initiation :**
60€ + chèque de caution de 200€
- ☐ **Location de matériel d'initiation pour licences découverte :** 30€ + chèque de caution de 200€
- ☐ **Maillot** (pour ceux qui le souhaitent) : 35€

RÈGLEMENT :

- ☐ **Espèces :** €
- ☐ **Chèques** nombre :
montant(s) : €
- ☐ **Carte Bancaire** €
- ☐ **Pass'Sport :** €

- ☐  **Pass Enfant**
Mairie de L'Union : €

- ☐ Chèques ANCV nombre :
montant(s) : €

- ☐ Facture CE

Informations supplémentaires :

www.luniontiralarc.com
secretaire@luniontiralarc.com

